



Discours du Président du CESE

Ouverture de la convention citoyenne climat

Vendredi 4 octobre 2019 à 14h dans l'hémicycle

Je suis très heureux de vous accueillir au Conseil économique, social et environnemental.

Cette convention citoyenne est une première, elle s'inscrit comme vous le savez dans une nouvelle forme de participation citoyenne à la décision publique.

Je suis très heureux de vous accueillir dans cet hémicycle, il est le vôtre Et-vous avez comme mission de faire des propositions pour répondre à une question :

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 dans un esprit de justice social ?

Vous êtes donc ici chez vous afin de définir une série de mesures sous forme de textes législatifs ou réglementaires.

Vous venez de loin, de différents points de l'hexagone et de l'outre-mer.

Vous avez accepté de donner de votre temps, je sais que c'est un engagement important qui requiert des sacrifices à titre personnel ; mais c'est sans doute votre souci d'être au service de l'intérêt général qui a primé et je vous en suis reconnaissant.

Vous êtes ici au CESE, l'assemblée que nous appelons celle des forces vives du pays, les corps intermédiaires, les organisations ; bref, le CESE est l'Assemblée des représentants de toutes ces organisations qu'elles soient syndicales, patronales, associations, ONG....

Elles désignent, au sein de cette assemblée des conseillers qui vont exprimer des positions qui reflètent les préoccupations quotidiennes de leurs adhérents.

C'est une assemblée qui représente donc les citoyens engagés.

J'entends par là les citoyens qui adhèrent par le biais d'une cotisation, ou d'un engagement bénévole à une organisation.

Ces organisations viennent au CESE pour défendre vos intérêts collectifs :

- Les intérêts des salariés,
- Les intérêts des personnes en situation de grande précarité,
- Les intérêts des familles, des étudiants, des artisans, des agriculteurs,
- Les positions des citoyens engagées pour la protection de la nature et de l'environnement,
- Les positions des entreprises privées.

Et cette assemblée qui vous représente est investie d'une mission principale :
Conseiller le Gouvernement et le Parlement dans la construction des politiques publiques économiques, sociales et environnementales.

En clair, qu'est-ce que cela signifie ?

Le Premier ministre saisit notre assemblée afin de lui demander son avis sur un projet de loi, ou sur un projet de réforme.

Notre assemblée peut aussi se saisir elle-même d'un sujet parce que nos différentes organisations font remonter de la part de leurs adhérents, présents sur tout le territoire, des préoccupations communes ou des attentes partagées d'une réforme nécessaire ou attendue.

Les organisations présentes au CESE, travaillent dans le cadre d'une commission ou elles sont toutes représentées. Ainsi, chacune exprime sa vision sur un sujet donné, ses attentes, ses inquiétudes, ses propositions, qui sont le reflet de ce qui se discute tous les jours dans leurs associations, dans leurs organisations.

Et puis nous les confrontons ses différents avis pour dégager un intérêt qui sera commun à tous.

Certains appellent cela du consensus, nous parlons au CESE d'acceptabilité sociale. Autant d'expressions qui vous sont peu familières, pour désigner en fait un avis qui traduit les avis confrontés et partagés de dizaines de millions de françaises et de français, avis que nous rendons au Gouvernement.

C'est le travail que vous allez faire entre vous dans le cadre de cette convention.

Les avis du CESE ne sont pas des avis d'experts, ni des avis de chercheurs ou d'intellectuels.

Ce sont des avis qui sont rédigés par les conseillers, des citoyens impliqués qui sont immergés au cœur des problématiques de notre société, de votre quotidien.

Dans cette mission qui est la sienne de représenter les citoyens engagés, le CESE a aussi fait le choix de la participation des citoyens à ses travaux.

La constitution prévoit que le CESE peut être saisi par la voie des pétitions dès lors qu'elles ont atteint 500.000 signatures et dans ce cas le CESE est obligé de rendre un avis mais nous avons décidé d'aller beaucoup plus loin et de nous saisir de pétitions avec peut-être moins de signataires mais traduisant néanmoins une attente exprimée par des centaines ou des milliers de français.

Peu importe le nombre de signatures, nous observons ces pétitions, peut être les vôtres, qui circulent, celles dont les sujets convergent. Elles sont des indicateurs supplémentaires de la préoccupation des françaises et des français.

Et nous accordons une attention toute particulière à cette façon de travailler parce que cela nous permet de prendre en compte une parole citoyenne qui se construit en dehors de toute institution ou organisation.

Il est aujourd'hui indispensable que le CESE devienne à la fois l'assemblée de la société civile organisée, celle des adhérents, mais aussi celle de la société civile dans sa globalité.

Parce que le plus important c'est que la société dans son ensemble puisse se faire entendre.

Et nous sommes allés plus loin encore et nous avons associés des citoyens tirés au sort pour travailler au cœur même du Conseil.

Pour la première fois de l'histoire de notre constitution de la 5^e République, nous avons fait participer des citoyens aux travaux d'une assemblée constitutionnelle. C'était expérimental, ils étaient seulement 30, mais c'était la première fois et, nous en sommes très fiers.

Nous avons construit tous ensemble un avis « fractures et transitions ».

À travers ce tirage au sort, à travers la méthode que nous avons mis en place pour travailler ensemble, conseillers et citoyens, nous avons créé un lieu unique d'échanges et de rencontres entre institution de la République et citoyens.

Confronter de manière positive les points de vue des représentantes et représentants de la société civile organisée et des citoyennes et citoyens tirés au sort afin qu'ils se nourrissent mutuellement, telle est l'ambition de notre assemblée.

Sans reprendre les différentes propositions de cet avis, parce que ce serait trop long, je vais en citer une seule, celle d'organiser une convention citoyenne par an.

Cette préconisation a été entendue, Là aussi nous en sommes fiers, car vous êtes là aujourd'hui.

Cette proposition s'est ajoutée à d'autres comme celle portée notamment par Cyril Dion auquel j'ai demandé d'être garant de l'impartialité et de la bonne organisation de vos travaux.

Dans son discours du 25 avril en clôture du Grand Débat, le Président de la République a annoncé la tenue de cette convention.

Le Premier ministre a confié au CESE l'organisation et l'animation d'une convention citoyenne, la vôtre !

Elle est la première et j'espère surtout qu'elle sera la première d'une longue série et que demain le CESE, qui va devenir le Conseil de la participation citoyenne, aura cette mission essentielle de créer les conditions de l'expression de la parole citoyenne, de votre parole, et surtout de donner à celle-ci une issue institutionnelle.

La consultation des citoyens est indispensable, la délibération est impérative parce qu'elle est constructive, et c'est l'exercice auquel vous allez vous livrer, l'écoute et la prise en compte sont les moyens de donner à chacune et chacun la possibilité d'être actrice et acteur de notre destin commun.

Avec la convention citoyenne, vous êtes les premiers à participer à une expérience démocratique inédite, une nouvelle méthode d'élaboration des politiques publiques, c'est-à-dire des règles, que ce soit des lois, des règlements ou un référendum, une méthode qui vous donne le premier mot.

Cette convention débute aujourd'hui, après des mois de travail pour lesquels je tiens à remercier les co-présidents, Thierry Pech et Laurence Tubiana, Julien Blanchet, vice-président du CESE, rapporteur général de cette convention ainsi que tous les membres du comité de gouvernance

C'est le début d'une nouvelle méthode de travail. La question n'est plus « qu'en pensez-vous ? »

La question est : « que proposez-vous ? »

Je pense que nous avons tous ensemble dans cet hémicycle, dans cette assemblée, une chance inouïe de vivre à la fois une expérience tout à fait nouvelle,

Celle de proposer des mesures pour atteindre un objectif qui nous concerne tous, répondre à l'urgence climatique.

Car nous avons cette chance que la réponse ne nous soit pas imposée.

Elle vous appartient et avec vos sensibilités, vos expériences personnelles, professionnelles, et surtout avec vos échanges, vos confrontations, vous allez apporter une réponse et être les acteurs de la transition climatique que nous devons engager.

Bravo pour votre implication !